



Nord-Pas-de-Calais et Picardie : l'influence des grandes aires urbaines

Les grands pôles urbains regroupent 62 % de la population de la Picardie et du Nord-Pas-de-Calais réunis, et jusqu'à 89 % de la population en comptant leur aire d'influence. L'influence des grandes villes et agglomérations apparaît plus marquée que dans les autres regroupements de régions. Sur le versant du Nord-Pas-de-Calais, les aires urbaines, géographiquement proches et densément peuplées, forment des systèmes en cours d'intégration, autour de la conurbation lilloise ou le long du littoral. Sur le versant de la Picardie, les aires urbaines polarisent de vastes espaces peu denses. Au Sud, l'aire urbaine de Paris étend son influence jusqu'aux portes de Beauvais et Soissons.

Arnaud Degorre (Insee)

L'ensemble territorial composé du Nord-Pas-de-Calais et de la Picardie, amené à former une nouvelle région à compter du 1^{er} janvier 2016, couvre près de 31 800 km² pour 5,973 millions d'habitants. Exception faite de l'Île-de-France, il présente la densité de population la plus élevée parmi les futures régions, proche de 187,8 habitants au km² contre 110,4 habitants au km² pour l'Auvergne et Rhône-Alpes, ou encore 96,6 habitants au km² pour l'Alsace, la Champagne-Ardenne et la Lorraine.

89 % de la population sous l'influence des grandes aires urbaines

La densité de la population répond à l'importance prise par les aires urbaines (*définitions*), qui constituent les principales polarités au sein des espaces régionaux. Près de 70 % de la superficie de l'ensemble territorial composé du Nord-Pas-de-Calais et de la Picardie est sous l'influence des grandes aires urbaines (*figure 1*), c'est-à-dire de pôles comptant au moins 10 000 emplois. Ces espaces regroupent 89 % de la population de la future région, un niveau équivalent à celui observé en Provence-Alpes-Côte d'Azur, et supérieur à celui d'Auvergne et Rhône-Alpes (85 %) ou Alsace, Champagne-Ardenne et Lorraine (80 %). Seule l'Île-de-France, presque intégralement couverte par l'aire urbaine de Paris, présente une intensité urbaine plus marquée.

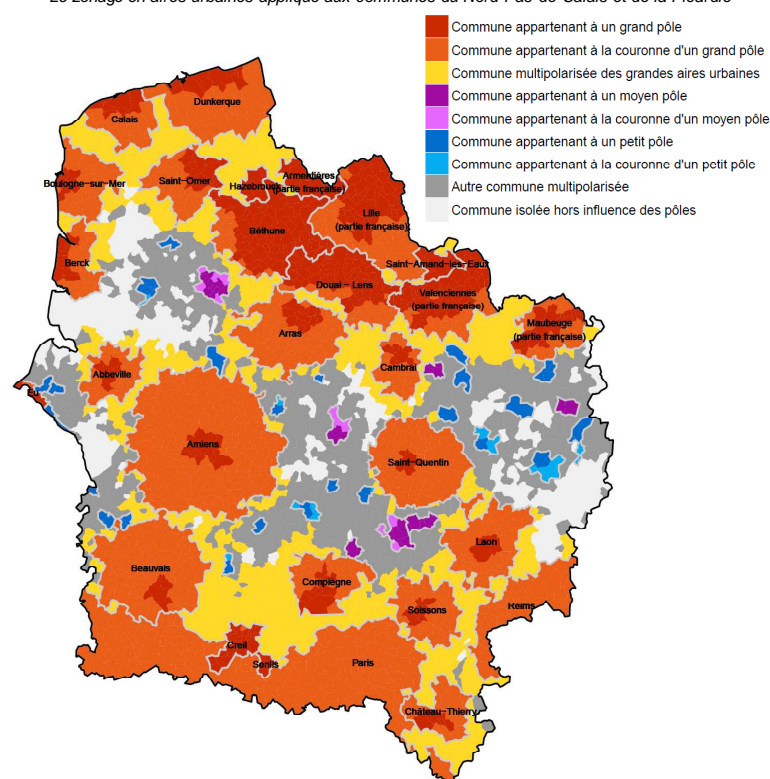
Les grands pôles, symboles de la concentration urbaine

Au sein des aires urbaines, l'importance des pôles traduit la place prise par les principales villes et agglomérations dans la structuration d'un territoire. Sur ce critère, le Nord-Pas-de-Calais et la Picardie ont ensemble un degré de concentration urbaine plus avancé que la plupart des futures régions. Les pôles des

grandes aires urbaines comptent pour 80 % de la population en Provence-Alpes-Côte d'Azur, 62 % du Nord-Pas-de-Calais et de la Picardie, 57 % en Auvergne et Rhône-Alpes, et moins de 50 % de la population pour tous les autres ensembles territoriaux (*figure 2*).

1 Près de 70 % de la superficie sous l'influence des grandes aires urbaines

Le zonage en aires urbaines appliqué aux communes du Nord-Pas-de-Calais et de la Picardie



2 Une place prépondérante des grandes aires urbaines en Nord-Pas-de-Calais et Picardie

Répartition de la population des ensembles territoriaux selon le zonage en aires urbaines en 2012

Répartition de la population, en pourcentage, résidant dans une...

Ensembles territoriaux	Population en 2012 (nombre d'habitants, valeurs arrondies)	...commune sous l'influence des grandes aires urbaines	... dont commune appartenant à un grand pôle	... dont commune appartenant à la couronne d'un grand pôle	... dont commune multipolarisée des grandes aires urbaines	... commune sous l'influence d'une petite ou moyenne aire urbaine, ou autre commune multipolarisée	... commune isolée hors influence des pôles
Île-de-France	11 898 500	99,8	88,7	11,2	0,0	0,2	0,0
Auvergne, Rhône-Alpes	7 695 300	85,0	56,6	23,6	4,8	10,0	5,0
Nord-Pas-de-Calais, Picardie	5 973 100	89,1	61,7	18,7	8,7	9,0	1,9
Aquitaine, Limousin, Poitou-Charentes	5 808 600	69,8	45,9	20,0	3,9	19,7	10,5
Languedoc-Roussillon, Midi-Pyrénées	5 626 900	73,6	47,8	20,4	5,5	18,1	8,3
Alsace, Champagne-Ardenne, Lorraine	5 549 000	80,0	48,6	20,3	11,1	15,3	4,7
Provence-Alpes-Côte d'Azur	4 935 600	91,0	80,5	7,2	3,3	6,3	2,8
Pays de la Loire	3 632 600	75,5	42,7	25,6	7,2	21,6	2,9
Basse-Normandie, Haute-Normandie	3 322 800	75,8	43,2	23,8	8,7	18,7	5,5
Bretagne	3 237 100	70,8	35,7	27,6	7,5	23,5	5,7
Bourgogne, Franche-Comté	2 816 800	67,5	36,4	24,2	6,9	21,9	10,6
Centre	2 563 600	73,7	42,1	26,1	5,5	20,6	5,7
Corse	316 300	61,6	42,0	19,5	0,1	20,6	17,8
France métropolitaine	63 376 000	82,7	58,4	19,1	5,2	12,7	4,6

Source : Insee, recensement de la population 2012

Des aires urbaines en cours d'intégration en Nord-Pas-de-Calais

Le versant correspondant au Nord-Pas-de-Calais est davantage caractérisé par de grandes aires urbaines avec une grande proximité géographique (figure 1), à l'image du chapelet de villes qui en constituent les polarités. Un vaste système métropolitain associe l'aire urbaine de Lille, la plus peuplée, aux aires de Douai-Lens, Béthune et Valenciennes, pour totaliser un ensemble sous influence urbaine de 2 444 000 habitants, soit

plus de 40 % de la population totale de la future région (figure 3). Les aires urbaines de Dunkerque, Calais, Boulogne-sur-Mer et Berck dessinent un second système le long du littoral.

Une articulation des pôles urbains et d'espaces peu denses en Picardie

Le versant relatif à la Picardie compte davantage de moyennes et petites aires, dissociées les unes des autres. Les grandes aires urbaines y couvrent de vastes espaces : l'aire urbaine d'Amiens représente la plus large superficie, avec 2 122 km² et 257 communes

qui lui sont directement rattachées. Bordée au nord par l'aire d'Arras, au sud par l'aire de Beauvais, elle est à l'image d'une organisation territoriale articulant polarités urbaines et espaces peu denses. Les aires de Saint-Quentin ou de Laon, à une moindre échelle, présentent la même organisation géographique.

La frange sud de l'espace a la particularité d'être sous l'influence de l'aire urbaine de Paris, qui couvre près de 250 000 habitants de cet ensemble territorial. L'influence francilienne limite d'ailleurs la constitution de polarités autonomes, autour de Creil ou Senlis, dans une moindre mesure de Compiègne et Soissons, en dépit de l'importance démographique de ces villes.

3 Les vingt plus grandes aires urbaines regroupent les trois quarts de la population

Population des vingt plus grandes aires urbaines et poids démographique cumulé en 2012

Aires urbaines	Nombre d'habitants (valeurs arrondies)	Poids cumulé au sein du Nord-Pas-de-Calais et de la Picardie (en %)
Lille	1 166 450	19,5
Douai - Lens	540 980	28,6
Béthune	368 630	34,8
Valenciennes	368 090	40,9
Amiens	293 670	45,8
Dunkerque	257 770	50,2
Boulogne-sur-Mer	133 060	52,4
Maubeuge	129 930	54,6
Arras	129 780	56,7
Calais	126 270	58,8
Beauvais	125 100	60,9
Creil	117 650	62,9
Saint-Quentin	111 470	64,8
Compiègne	97 500	66,4
Saint-Omer	89 420	67,9
Armentières	78 670	69,2
Cambrai	66 490	70,3
Soissons	63 300	71,4
Berck	57 220	72,3
Laon	52 560	73,2
<i>Partie de l'aire urbaine de Paris Inscrite en Picardie</i>	<i>250 110</i>	<i>77,4</i>

Source : Insee, recensement de la population 2012

Note : les aires urbaines de Lille, Valenciennes, Maubeuge et Armentières sont limitées à leur partie française

Définitions

Les **aires urbaines** permettent d'apprécier l'influence exercée par les villes sur les territoires environnants. Chaque aire urbaine se compose d'un **pôle**, défini comme une unité urbaine d'au moins 1 500 emplois, en distinguant les grands pôles urbains (plus de 10 000 emplois), les pôles moyens (5 000 à 10 000 emplois) et les petits pôles (1 500 à 5 000 emplois). Autour des pôles, sont établies **des couronnes** dont au moins 40 % des actifs résidents travaillent dans le pôle et les communes attirées par celui-ci, par un processus itératif. Les communes sont multipolarisées lorsque au moins 40 % des actifs résidents travaillent dans plusieurs aires urbaines, sans atteindre ce seuil avec une seule d'entre elles.

Pour en savoir plus :

- « Le nouveau zonage en aires urbaines de 2010 - 95 % de la population vit sous l'influence des villes », Insee Première n°1374 - octobre 2011.
- « 1 800 000 Picards vivent sous l'influence des villes », Insee, Insee Picardie Analyses, n°59, 2011
- « Extension modérée de la périurbanisation en Nord-Pas-de-Calais », Insee, Pages de Profils n°96, octobre 2011
- La méthode du zonage en aires urbaines est détaillée sur www.insee.fr, rubrique « Définitions et méthodes », « Code officiel géographique, zonages d'études », puis « Aires urbaines »



Insee
Mesurer pour comprendre

Insee Nord-Pas-de-Calais
130 avenue du président J.F. Kennedy
CS 70769
59034 Lille Cedex

Directeur de la publication :
Daniel Huart

Référente Etudes Qualité :
Elisabeth Vilain

ISSN en cours

© Insee 2014

Crédits photos :